

**Alain BOULANGER**  
**Conseiller municipal d'Aulnay sous Bois**  
**Alain RAMOS**  
**Conseiller municipal du Blanc-Mesnil**

**Monsieur Christian Lambert**  
**Préfet de Seine Saint Denis**

**Le 22 octobre 2012**

Monsieur le Préfet,

La fracture environnementale causée par l'autoroute A3, est une réalité depuis sa création. Certes, quelques aménagements ont été faits, mais il n'en reste pas moins que la pollution sonore reste très forte.

Comme vous le savez, depuis son départ de la porte de Bagnolet, l'autoroute A3 comporte une série de limitation de vitesse différente, 90, 80, 110 km/heure, au vue de sa configuration cette situation est anachronique. Pour notre part, nous souhaitons une simplification et cela pour deux raisons, la première environnementale, la seconde de sécurité routière et de fluidité.

Nous souhaitons que vous puissiez demander à vos services d'étudier la mise en œuvre d'une vitesse unique sur cette voie. Nous serions favorable à une limitation à 70 km/heure, pour réduire la pollution sonore et la pollution atmosphérique, limitation qui devrait avoir aussi pour effet de réduire les accidents et permettre un meilleur écoulement du flux. Cette proposition aurait aussi conséquence d'avoir une vitesse commune avec celle proposée par le Conseil Municipal de Paris, pour le périphérique. Nous souhaitons aussi que les questions suivantes soient prises en compte:

- a) réalisation d'un bitume aux propriétés insonorissantes.
- b) l'élargissement du tronçon commun A3, A86, pour fluidifier le trafic sur l'A3.
- c)réalisation d'une étude d'impact du bruit sur l'A3 au droit d'Aulnay et Blanc-Mesnil.
- d)programmation financière d'un mur anti-bruit tout au long de l'A3

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez accorder à notre demande.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Alain Boulanger: 71 rue de Toulouse 93600 Aulnay sous Bois  
Alain Ramos: 31 rue Victor Basch 93150 Le Blanc-Mesnil